

Plainte contre enquêteur privé ?

Par Mimi1069, le 31/05/2023 à 01:07

Bonjour a tous,

Je voulais savoir comment faire j'ai signé 1 contrat avec un enquêteur, détective privé. Poir une enquête de moralité 50 h de surveillance devait être faite fin janvier 2022 je n'ai jamais eue le rapport malgré la somme implrtdeja donnée. Il m'a tourné en bourrique depuis et ce serait de la faute si je n'ai pas reçue le mail . Cela remonte fin 2021 et ce monsieur s'est permis de l'encaisser 1 chèque. Dois je contester auprès de sa société, porter plainte ? Merci

Par Marck.ESP, le 31/05/2023 à 06:17

Bienvenue et bonjour

Il est d'usage de commencer par réclamer le raport manquant, par un courrier en recommandé avec accusé de réception, adressé à la société, bien entendu!